

Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale tenue le 4 novembre 2011 au siège social de l'Université du Québec à la salle 2410 (AG-015)

Sont présents :

Comité exécutif :

Marcel Belleau (ARUQSS et APRÈS L'UQAM)
Francine David (APRÈS L'UQAM)
Pierre Laplante (ARUQAR)
Thérèse Leduc (APRÈS L'UQAM)

Était absent :

Jacques-André Lequin (ARUQO)

Vérificateur interne :

Louis Barbeau (ARUQSS)

Des associations affiliées :

Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) – 2 délégués

Francine David, Thérèse Leduc

Association des personnes retraitées de l'INRS (APRES-INRS) – 1 délégué

Rudolf Bertrand

Association des professeurs et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) – 3 délégués

Yvon Pépin, Robert Anderson, Gilles Gauthier

Association des retraités de l'École nationale d'administration publique (ARENAP) -2délégués

André Parent, Serge Raymond

Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) – 2 délégués

Ghislain Laflamme, Patrick Brard

Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) – 2 délégués

Marièle Cantin, Pauline Côté

Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) – 1 délégué

Murielle Bolduc-Bourdoux (conférence téléphonique)

Association des retraités de l'UQO (ARUQO)

Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) – 1 délégué

Georges Arcand

Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) – 2 délégués

Michel Blouin, Mario Audet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 novembre 2010 (AG-014)
4. Exclusion de l'Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (APR-UQTR) (résolution AG-014-0016)
5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2010-2011
 - 5.1 Remboursement des dépenses aux membres des comités
 - 5.2 Rapport financier au 31 août 2011
 - 5.3 Cotisation des associations affiliées
 - 5.4 Rapport du vérificateur interne 2010-2011
6. Ratification des actes posés par le Comité exécutif
7. Nomination du vérificateur interne 2011-2012
8. Propositions du Comité exécutif
 - 8.1 Adoption du rapport financier au 31 août 2011
 - 8.2 Retour sur cotisations 2010-2011 aux associations
 - 8.3 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2012-2013
 - 8.4 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2011-2012
 - 8.5 Adoption des prévisions budgétaires 2011-2012
9. Rapport des responsables des dossiers majeurs
 - 9.1 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite
 - 9.2 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives
10. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs et des représentants aux instances réseau pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013
 - 10.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
 - 10.2 Responsable du dossier des assurances collectives
 - 10.3 Représentants au CIRAC
 - 10.4 Représentants au CRAC
 - 10.5 Représentation de la FRUQ
11. Modification aux Statuts et règlements généraux de la FRUQ
12. Politique pour décès – dons in memoriam
13. Dossier de concertation 2010-2011
14. Retour sur la rencontre du 9 juin 2011 entre le Comité exécutif de la FRUQ et les présidents et

présidentes des associations de retraités affiliées à la FRUQ

15. Rapport annuel 2010-2011
16. Élection à la vice-présidence à la trésorerie de la FRUQ
17. Varia
 - 17.1 Création d'un groupe de discussion (Georges Arcand)
 - 17.2 Tour de table concernant l'intégration des chargés de cours (Marièle Cantin)
18. Levée de l'assemblée

À la fin de l'Assemblée générale à 12h, Monsieur André G. Roy, secrétaire général à l'Université du Québec, viendra rejoindre l'assistance et un vidéo d'une durée d'environ 10 minutes sera offert par l'Université du Québec sur les réalisations marquantes dans les établissements du réseau en 2010-2011. Par la suite, vers 12h 30, à la salle 2332, les membres présents à la réunion seront reçus, pour le dîner, par Monsieur André G. Roy.

1. Ouverture de la réunion

Après avoir déclaré la réunion ouverte, la présidente, Thérèse Leduc, souhaite la bienvenue aux participants. Elle invite les participants à se présenter à tour de rôle. Francine David agit à titre de secrétaire de la réunion en l'absence du vice-président au secrétariat, Jacques André Lequin. Elle informe l'assemblée que madame Murielle Bolduc-Bourdoux, présidente de l'Association des retraités de l'UQAT, se joint au groupe par conférence téléphonique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AG-015-0001

Sur proposition de Rudolf Bertrand, avec l'appui de Robert Anderson, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en séance.

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal 5 novembre 2010 (AG-014)

Résolution AG-015-0002

Sur proposition de Yvon Pépin, avec l'appui de Rudolf Bertrand, il est résolu d'adopter le procès-verbal AG-014 tel que modifié en séance : ajout de la présence de Nicole Morissette déléguée à l'ARUQAC, au point 7.3 au dernier attendu, remplacer le n par *en*, au point 12, au premier attendu il faut lire *2008-2009* et au dernier paragraphe de ce point, il faut lire soit *exclue*.

Adoptée à l'unanimité.

4. Exclusion de l'Association des professeurs retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (APR-UQTR) (résolution AG-014-0016)

Résolution AG-015-0100

Attendu l'article 2 (plus précisément 2.5 et 2.6) des Statuts et règlements généraux de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) :

Attendu la résolution AG-014-0016 à l'effet que s'il est impossible d'obtenir un engagement de l'APR-UQTR à régulariser sa situation, avant le 31 décembre 2010, que L'APR-UQTR soit exclue de la FRUQ ;

Attendu, selon la résolution AG-014-0016, qu'une lettre soit adressée au président de l'APR-UQTR l'informant de la décision de l'Assemblée générale de la FRUQ ;

Attendu qu'une lettre recommandée a été adressée au président de l'APR-UQTR et qui est restée sans réponse ;

Sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Rudolf Bertrand

il est résolu, compte tenu de se conformer à la demande de la FRUQ, selon l'article 2 des Statuts et règlements généraux de la FRUQ, d'exclure l'association de l'APR-UQTR de la FRUQ.

Adoptée à l'unanimité.

5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2010-2011

5.1 Remboursement des dépenses aux membres des comités

Résolution AG-15-0101

Attendu l'article 7.9 des Statuts et règlements généraux pour les remboursements des dépenses des membres de comité ;

Attendu les dépenses occasionnées lors de la présentation de conférences sur les assurances collectives et les régimes de retraite ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

il est proposé par Serge Raymond, avec l'appui de André Parent

d'entériner la décision du Comité exécutif de la FRUQ de rembourser, aux responsables des dossiers majeurs de la FRUQ, les dépenses occasionnées lors de la présentation de conférences sur les assurances collectives et les régimes de retraites aux associations de

retraités affiliées, à partir de 2010-2011, et chaque demande sera évaluée par le Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Rapport financier au 31 août 2011

La vice-présidente à la trésorerie présente les *États financiers au 31 août 2011 (FRUQ-05)*. Les produits ont été de 9 336,00 \$ et les charges de 9 770.07\$. Il se dégage un déficit pour l'année de 470.07\$. Le surplus accumulé moins ce déficit se chiffre à 8 941.41 \$.

5.3 Cotisation des associations affiliées

La vice-présidente à la trésorerie dépose le tableau de *l'Évolution des membres des associations affiliées (AG33)*. Ce tableau établit le décompte annuel des membres de chacune des associations affiliées pour les années à partir de 2005-2006 à 2010-2011. Elle souligne également que les prévisions budgétaires 2011-2012 seront basées sur 1010 membres. Dans cette perspective, les cotisations devraient être maintenues à 4,00\$ par membre.

5.4 Rapport du vérificateur interne 2010-2011

Louis Barbeau, le vérificateur interne, présente son rapport (AG -34). Il n'a pas relevé d'erreurs pouvant influencer l'intégrité des documents et le rapport qu'on lui a remis pour cet examen.

Suivi de l'implantation de recommandations ou d'avis 2009-2010

1) Preuve de vérification des frais réclamés :

La vérification concernant les signatures relatives aux remboursements présentés par la présidente et la vice-présidente à la trésorerie démontre que toutes les demandes ont une signature autorisée d'approbation.

2) Réclamation de frais de déplacement :

En octobre 2008, la FRUQ a adopté des normes concernant le remboursement de frais de déplacement et de séjour, incluant des montants forfaitaires pour différents trajets. La FRUQ défraie aussi le kilométrage supplémentaire aux forfaits de déplacement. Afin d'éviter un calcul supplémentaire concernant l'exactitude du montant total réclamé et de renforcer le contrôle sur les réclamations, le Vérificateur était d'avis que le formulaire de réclamation de remboursement de frais devrait être modifié afin de permettre au réclamant d'indiquer clairement en premier lieu le forfait accordé pour le type de trajets et, en deuxième lieu, le montant réclamé pour le nombre de kilomètres parcourus en excédent. Le Vérificateur constate que le formulaire en question n'a pas été modifié tel que suggéré. En conséquence il maintient cette suggestion pour l'année 2011-2012.

- 3) Versement d'un montant suite au décès d'une conjointe d'un des membres du bureau de direction de la FRUQ. Suite à de nombreuses discussions à l'AG de 2010, les participants ont convenu de s'accorder une période de réflexion à ce sujet et le mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG 2011.

Vérification interne

- 1) Produit : Tous les documents concernant les produits à recevoir ont été reçus, vérifiés et jugés parfaitement conformes.
- 2) Charges : tous les documents, sans exception, ont fait l'objet d'une vérification des montants réclamés accompagnés des pièces justificatives. Même si aucune omission significative n'a été décelée, le Vérificateur estime que certaines réclamations devraient, à l'occasion, comporter des notes supplémentaires au dossier afin de faciliter le travail ultérieur de vérification interne.
- 3) Processus de trésorerie : le Vérificateur propose de regrouper des charges de même nature pour alléger la présentation des budgets.

Pierre Laplante souligne que le formulaire de réclamation a été modifié. Cependant, il comprend les interrogations du Vérificateur concernant les montants forfaitaires. Il précise que sur le formulaire le kilométrage est à jour en fonction des distances routières établies par Transport Québec. Pierre Laplante suggère que le Comité exécutif revoie le montant accordé pour le kilométrage pour la prochaine année.

6. Ratification des actes posés par le Comité exécutif

Résolution AG-015-0003

Sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Patrick Brard, il est résolu de ratifier les actes posés par le Comité exécutif au cours du dernier mandat écoulé.

Adoptée à l'unanimité

7. Nomination du vérificateur interne 2011-2012

Louis Barbeau se dit disposé à assumer pour une autre année les fonctions de vérificateur interne.

Résolution AG-015-0004

Sur proposition de Pauline Côté, avec l'appui de Rudolf Bertrand, il est résolu de nommer Louis Barbeau comme vérificateur de la FRUQ pour l'année 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité.

8. Proposition du Comité exécutif

8.1 Rapport financier au 31 août 2011

Résolution AG-015-0102

Adoption des états financiers de l'exercice 2010-2011

Attendu les dispositions de l'article 3.1f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale ;

Attendu le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des états financiers de l'exercice 2010-2011 et du rapport d'examen des livres comptables et des états financiers ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

sur proposition de Serge Raymond, avec l'appui de Ghislain Laflamme

il est résolu d'adopter les états financiers de l'exercice 2010-2011 tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 Retour sur cotisation 2010-2011 aux associations

Résolution AG-015-0103

Attendu les discussions en Assemblée générale 2009-2010, si la conjoncture fait en sorte que les dépenses soient moindre en 2010-2011 ;

Attendu la disponibilité budgétaire à la FRUQ en 2010-2011 ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Patrick Brard

il est résolu de retourner aux associations de retraités un montant de 2\$ par membre par association de retraités sur les cotisations versées en 2010-2011 plutôt que de baisser le taux de cotisation.

Adoptée à l'unanimité.

8.3 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2012-2013

Résolution AG-015-0104

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale ;

Attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie ;

Attendu la décision prise à l'assemblée générale 2003 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

sur proposition de Robert Anderson, avec l'appui de Gilles Gauthier

Il est proposé de fixer à 4\$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice financier 2012-2013

Adoptée à l'unanimité.

8.4 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2011-2012

Résolution AG-015-0105

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée :

Attendu la résolution AG-008-0086 par laquelle la formule a été amendée ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif de reconduire la formule appliquée, en 2010-2011, pour le soutien aux associations éloignées ;

sur proposition de Rudolf Bertrand, avec l'appui de Marièle Cantin

il est résolu :

- a) d'affecter en 2011-2012 une somme de 1 000\$ pour les déplacements et de 365\$ pour l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux associations éloignées ;
- b) d'inscrire ces montants aux prévisions budgétaires 2011-2012 ;

Adoptée à l'unanimité.

8.5 Adoption des prévisions budgétaires 2011-2012

Résolution AG-015-0106

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant le rôle et les pouvoirs de l'assemblée générale ;

Attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

sur proposition de Serge Raymond, avec l'appui de Marièle Cantin

il est résolu :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2011-2012 telles que déposées.

Adoptée à l'unanimité.

9. Rapport des responsables des dossiers majeurs

9.1 Responsable du dossier des régimes de retraite (AG-45)

Marcel Belleau présente son rapport portant principalement sur le Régime de retraite de l'Université du Québec. Le rendement annuel au 31 décembre 2010 a été de 12,10% donnant une valeur ajoutée de 0,94% par rapport au portefeuille de référence. Ce rendement place notre régime dans le premier quartile pour l'année et le maintient dans le 2^o quartile pour cinq ans parmi les caisses de plus d'un milliard\$. Les placements du RRUQ ont subi les mêmes secousses que l'ensemble des marchés depuis quelques mois et le rendement pour l'année en cours sera probablement moindre. Le résultat du test de capitalisation s'est amélioré. Il est passé de 94,8% à 96,9% en 2010. Celui du test de solvabilité est passé de 76% à 77%. Ce manque de progrès est dû au faible taux d'intérêt des obligations à long terme du gouvernement fédéral, taux utilisé par les actuaires pour faire les projections de solvabilité à long terme. Donc, encore cette année, l'indexation n'a pu être accordée pour les années de service de 2005 et suivantes. Rappelons cependant que toutes les années de service de 2004 et antérieures ont complètement été indexées pour tout le monde. Il y a actuellement 2909 retraités dans le RRUQ.

Il ajoute que le CIRAC a continué à coordonner l'action syndicale en regard du régime de retraite dont la question de la récupération des cotisations excédentaires qui a été réglée, de même que celle du paiement des frais de participation aux comités par les employeurs.

Quelques mots sur les régimes gouvernementaux où les associations de retraités de la fonction publique continuent leurs représentations concernant le rétablissement de la pleine indexation et d'une représentation au CA de la Caisse de dépôts.

Ce rapport sera déposé sur le site de la FRUQ.

La présidente Thérèse Leduc remercie Marcel Belleau qui termine son mandat à la FRUQ, à titre de responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ. Merci Marcel pour ton dévouement, ta compréhension, ta collaboration et ton attachement à cette institution qu'est la FRUQ pour défendre les droits des retraités

9.2 Responsable du dossier des assurances collectives (AG-46)

Pierre Laplante présente son rapport sur les assurances collectives. Il souligne qu'une mise à jour des tarifs sur le site de la FRUQ au 1^{er} janvier 2011 a été effectuée. Une nouvelle mise à jour a été effectuée en juillet 2011 parce que c'est un moment de l'année où la majorité des tarifs est appelée à changer. De plus, nous avons éliminé de l'étude toute référence à l'AREQ SSQ puisque pour devenir membre de l'AREQ et bénéficier du régime d'assurance négocié avec SSQ, il fallait avoir été membre de la CSQ, ce qui n'est le cas d'aucun retraité du réseau de l'UQ. Présenter l'AREQ SSQ dans notre guide pouvait laisser faussement croire que l'adhésion était possible. De plus, la couverture AREQ SSQ a été abolie récemment.

Au cours de la dernière année, Pierre Laplante a répondu à une douzaine de demandes de retraités qui lui demandaient conseil au moment où ils commençaient leur retraite. À l'aide des documents préparés par la FRUQ et en tenant compte de leurs besoins, il a été en mesure de les conseiller. À la demande des associations des retraités de l'INRS, de l'ÉNAP, de la TÉLUQ et d'ARUQSS, il a présenté un document en format PowerPoint. Une présentation similaire a également été offerte à l'APRÈS L'UQAM. Cette présentation est disponible sur le site de la FRUQ.

Il présente les états financiers du CRAC pour la période se terminant le 31 mai 2010. Il souligne que le renouvellement des polices d'assurance vie et accident est accepté. Une augmentation en accident-maladie et une baisse en Vie sont constatées.

De plus, il a assisté aux réunions du CIRAC. Les tumultes financiers ont focalisé l'attention sur le RRUQ plus que sur les assurances. Le dossier majeur à venir portera sur un appel d'offre pour les services actuariels.

Ce rapport sera également déposé sur le site de la FRUQ.

10. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs et des représentants aux instances réseau

10.1 Responsable du dossier des régimes de retraite

Résolution AG-015-0107

Sur proposition de Marcel Belleau, avec l'appui de Ghislain Laflamme, il est résolu : de confier à Florent Vignola le poste de responsable du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Responsable du dossier des assurances collectives

Résolution AG-015-0108

Sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Georges Arcand, il est résolu : de confier à Pierre Laplante le poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Représentants au CIRRAC

Les représentants au CIRRAC, pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013, seront Pierre Laplante et Florent Vignola.

10.4 Représentants au CRAC

Les représentants au CRAC, pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013, seront Louis Barbeau, Pierre Laplante et Jacques-André Lequin.

10.5 Représentation de la FRUQ

RESOLUTION AG-015-0110

Sur proposition du Comité exécutif, avec l'appui de Georges Arcand

Il est résolu que la représentation de la FRUQ aux instances de concertation, pour l'exercice 2011-2012 et 2012-2013, se fasse selon la répartition suivante

Sigle	Instance de concertation ou organisme affinitaire	Nombre de représentants	Représentants de la FRUQ (et statut au sein de l'organisme)
CIRRAC	Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives	2	Pierre Laplante, observateur Florent Vignola, observateur
CRAC	Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)	3	Louis Barbeau Pierre Laplante Jacques-André Lequin

Adoptée à l'unanimité.

11. Modification aux Statuts et règlements généraux de la FRUQ

RESOLUTION AG-015-0112

Attendu que dans les faits, on se réfère souvent à la mention de comité de direction ;

Attendu l'importance des dossiers des régimes de retraite, des assurances collectives ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

Il est proposé par Pauline Côté, avec l'appui de Yvon Pépin

D'apporter une modification aux Statuts et règlements généraux de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ), au point (5.2) (Comité exécutif, composition). Le libellé du point (5.2) est le suivant : « le Comité exécutif est composé des trois administrateurs de la Fédération ». Ce point (5.2) (Comité exécutif, composition) sera modifié par : « **Le Comité exécutif est composé des trois administrateurs de la Fédération et des responsables des dossiers majeurs à la Fédération** ».

Adoptée à l'unanimité

12. Politique pour décès – dons in memoriam

RESOLUTION AG-015-0113

Attendu les discussions sur la politique pour décès – dons in memoriam à l'A.G.-014 en 2009-2010 ;

Attendu la volonté de la direction de créer une politique pour décès ;

Attendu la recommandation du Comité exécutif ;

Il est proposé par Patrick Brard, avec l'appui de Marièle Cantin

Que la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) adopte une politique par laquelle un don in memoriam de 50\$ sera fait à un organisme caritatif, une fondation de recherche médicale ou une fondation d'université à l'occasion du décès d'un membre du Comité exécutif, en poste, à la FRUQ,

Adoptée à l'unanimité

13. Dossier de concertation 2010-2011

La présidente demande s'il y a des corrections à apporter au dossier de concertation 2010-2011. Une seule correction sera apportée à l'ARUQAR et la présidente, Marièle Cantin, fera parvenir l'information au cours de la prochaine semaine.
Les participants sont d'accord pour déposer ce dossier sur le site web de la FRUQ.

14. Retour sur la rencontre, du 9 juin 2011, entre le Comité exécutif de la FRUQ et les présidents et présidentes des associations de retraités affiliées à la FRUQ

La présidente fait le point sur la rencontre du 9 juin dernier et informe les membres que le compte-rendu de cette rencontre est sur le site web de la FRUQ.

15. Rapport annuel 2010-2011

Résolution AG-015-0111

Attendu les dispositions de l'article 3.1f) des Statuts et règlements généraux de la Fédération ;

Attendu le dépôt du rapport annuel 2010-2011 par le Comité exécutif;

sur proposition de Marièle Cantin, avec l'appui de Rudolf Bertrand

il est résolu :

- a) de recevoir et d'accepter le rapport annuel 2010-2011 tel que déposé ; et
- b) de le faire parvenir aux destinataires habituels

Adoptée à l'unanimité

16. Élection à la vice-présidence à la trésorerie de la FRUQ

Pierre Laplante agit comme président d'élection.

RESOLUTION AG-015-0114

Attendu la vacance au poste de vice-président à la trésorerie ;

Attendu qu'il n'y a qu'une seule candidature ;

sur proposition de Yvon Pépin, avec l'appui de Georges Arcand,

il est résolu : d'élire Francine David à la vice-présidence à la trésorerie de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adoptée à l'unanimité / Élu(e) par acclamation

17. Varia

17.1 Création d'un groupe de discussion (Georges Arcand)

Georges Arcand aimerait créer un groupe de discussion avec les présidents, les présidentes et les délégués des associations. Cela pourrait permettre de répondre à des interrogations, à émettre des suggestions et/ou des commentaires aux personnes qui désirent consulter.

Les personnes intéressées peuvent communiquer leur adresse électronique à bernier.arcand@videotron.ca

17.2 Tour de table concernant l'intégration des chargés de cours (Marièle Cantin)

Marièle Cantin demande si les chargées et chargés de cours retraités sont intégrés aux associations de retraités affiliées. Il ressort du tour de table qu'il n'y a qu'à l'UQAM que le groupe des chargés de cours retraités est intégré à l'APRÈS L'UQAM.

18. Levée de l'assemblée

La réunion se termine à 12h 00 et Monsieur André G. Roy présente un vidéo offert par l'Université du Québec sur les réalisations marquantes dans les établissements du réseau en 2010-2011.

La présidente

La secrétaire d'assemblée générale

Thérèse Leduc

Francine David